

Île-de-France : Le SEDIF baisse une nouvelle fois ses prix

Dossier de la rédaction de H2o
February 2020

La baisse entrée en vigueur le 1er janvier fait suite à la décision du comité du SEDIF, Syndicat des Eaux d'Île-de-France votée à l'unanimité le 26 décembre dernier. Le comité a souhaité faire bénéficier les usagers du service public de l'eau d'une situation économique favorable et, précise le communiqué, d'une gestion rigoureuse. Le contexte est de fait marqué par un niveau accru des consommations d'eau et des perspectives d'achat d'eau significatives par plusieurs services voisins du syndicat. Cette nouvelle baisse du prix de l'eau de 10 centimes par mètre cube au 1er janvier 2020 survient après la baisse de 32 centimes/m³ obtenue en 2011 avec le nouveau contrat de délégation de service public (auprès de Veolia, opérateur historique du syndicat) et une deuxième de 10 centimes en 2017. Le prix payé par les usagers du SEDIF est ainsi passé de 1,40 euro/m³ (prix de l'eau potable pour une consommation de 120 m³/an, hors taxes, redevances et assainissement) au 1er octobre 2019 à 1,30 euro/m³ depuis le 1er janvier 2020.

Cette nouvelle baisse de 10 centimes sera portée pour un tiers (3 centimes) par le SEDIF, et pour deux tiers (7 centimes) par le délégataire. À l'occasion par les élus du SEDIF, cette baisse confirme la pertinence du choix du mode de gestion en délégation de service public et des modalités du contrat attribué en 2010, qui permet des ajustements réguliers au bénéfice de 4,6 millions de Franciliens", tient à mentionner le SEDIF, qui précise maintenir en parallèle un haut niveau d'investissement, prévu en augmentation de 20 % au budget 2020, soit 145 millions d'euros.

SEDIF